

# le Conseil d'Administration au sein des lycées agricoles privés

En octobre 2024, la CGT EP a proposé un questionnaire aux collègues des lycées agricoles privés adhérents ou non à la CGT concernant le rôle, la composition et le fonctionnement des conseils d'administration.

## RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

20 % des répondants reconnaissent ne pas pouvoir décrire le rôle du CA.

60% des collègues n'ont aucun retour des décisions du CA

**La CGT EP souhaite que les CA impliquent davantage les salarié·es**

## MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

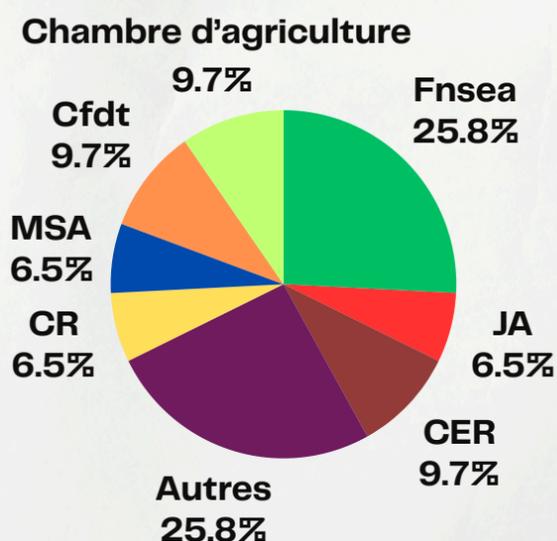
Dans seulement 7 % des CA il y a un représentant du personnel qui siège.

23 % des sondé·es ne peuvent pas citer un membre du CA.

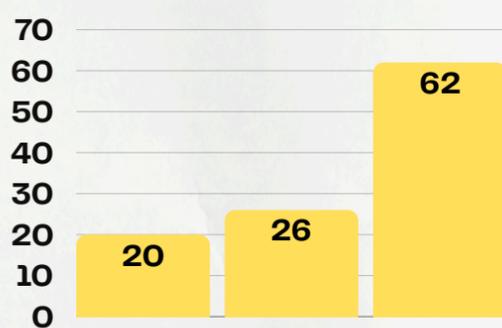
Dans la grande majorité, les agent·es ne sont pas invité·es aux AG du CA et n'ont pas de comptes rendus des réunions.

**La CGT EP souhaite que des représentant·es du personnel puissent siéger au CA et que le Service Régional de la Formation et du Développement participe davantage à la gestion des établissements**

**12% des collègues reconnaissent l'influence de lobbys et partenaires des établissements**



**Le Conseil d'Administration a-t'il déjà exercé une pression sur certains projets pédagogiques ?**

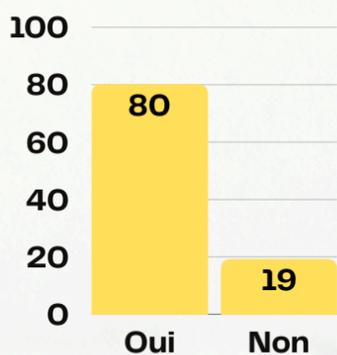


### Détails des réponses

Interventions dans les projets pédagogiques par

- **Refus** de certains thèmes
- **Exclusions** injustifiées d'élèves ou d'enseignant·es de voyage ou projets pédagogiques

**Ressentez vous des difficultés liées au fonctionnement du CA ou à la direction de votre établissement ?**



**Quelques remarques des collègues**

Ils prennent des décisions mais toutes les parties ne sont pas invitées

Aucun lien du CA avec le fonctionnement de l'établissement au niveau du pédagogique, refuse de rencontrer le corps enseignant.

Groupe de personnes dont les décisions me semblent opaques mais qui boivent et mangent très bien !

Trop de confiance à la direction et peu de transparence

**La CGT EP alerte le MASAF sur le malaise que certain·es agent·es vivent au sein des lycées à cause des conseils d'administration et des chef·fes d'établissement.**

**Il s'agit d'argent public dont la gestion est trop peu contrôlée.**

La CGT EP remercie les collègues qui ont pris le temps de répondre à cette enquête.